

**PRESENTS :** MM(es) Alain SOUVRAIN, Virginie RENOU, Raphaël GUILLOT, Jean-Pierre REBOURS, Sébastien BIETT (arrivé à 20h), Anne CHESNESEC, Michel DUFOUR, Philippe HUE, Laurent LAROCHE, Myriam LELONG, Baptiste MALLANGEAU, Anne PRIGENT et Evelyne SERREAU (arrivée à 20h15).

**ABSENT(ES) EXCUSE(ES) :** Sébastien BIETT (arrivé à 20h) et Evelyne SERREAU (arrivée à 20h15)

**PROCURATION(S) :** 0

Mme Anne PRIGENT a été nommée secrétaire.

---

**D50-2020 Délégations consenties au Maire -Annule et remplace la délibération 14-2020 du 2 juin 2020**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes:

1. Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
2. Délivrance et reprise des concessions de cimetière
3. Réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 2500€ par année civile
4. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'une dépense de 5000 euros.

---

**D51-2020 Travaux d'aménagements extérieurs du logement communal dit de La Poste**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du logement communal dit de La Poste, il convient de faire réaliser des aménagements extérieurs.

Entreprise retenue : SARL TAILLARD (41100 Selommes) pour notamment la pose d'un caniveau, la création d'un trottoir le long du bâtiment et divers aménagements pour un montant de 2810.00 € HT.

---

**D52-2020 Travaux de reconstruction du logement dit de La Poste-Avenant n°3 au MAPA CLT2019-5**

En cours d'exécution du chantier, il est nécessaire de modifier la nature des prestations à réaliser dans le cadre du MAPA CLT2019-5

Avenant n° 3 au Marché CLT2019-5 poste électricité plomberie chauffage : pour 578.00 € HT soit 635.80 € TTC (TVA 10%).

---

**D53-2020 Travaux de reconstruction du logement dit de La Poste - Acquisition d'une cuisine équipée**

Dans le cadre des travaux de reconstruction du logement dit de La Poste, acquisition d'une cuisine équipée, laquelle sera posée par le personnel communal.

Entreprise retenue : BUT (41100 Vendôme) pour l'acquisition des éléments (meubles et électroménager) d'une cuisine équipée pour un montant de 2279.51 € HT soit 2735.43 € TTC

---

**Questions diverses :**

- \* Le projet de création du site internet est reporté.
- \* Un programme des travaux est prévu en 2021 sur les bâtiments de l'école publique : un état des lieux est à prévoir en maçonnerie, toiture, isolement, électricité, huisseries.
- \* Approvisionnements à la cantine : les circuits courts sont privilégiés (Boulangerie de Coulommiers-la-Tour, Laiterie de Montoire, fruits et légumes de Saint-Martin-des-Bois, viande de l'abattoirs du Perche Vendômois, produits d'entretien de Chartres)
- \* Mairie : remplacement du frigo à prévoir
- \* Assainissement : faire intervenir un technicien de la CATV pour diagnostic sur déssableur
- \* Voirie : ruelle des Douves, écrasement probable d'un drain – faire intervenir entreprise
- \* Sondage sur la présence d'un marché de producteurs le jeudi soir à Coulommiers-la-Tour
- \* Décorations de Noël : en réflexion
- \* Boîte à livres : en réflexion
- \* Syndicat Sportif VCRF : points qui seront abordés au comité syndical du 3 septembre (remplacement de la tondeuse, convention avec Free et problématique du portail)
- \* Audit de l'éclairage public : des armoires électriques doivent être mises aux normes – demander des devis